



Oiseaux-Nature

9 rue du Haut du Rang
88220 RAON-aux-BOIS

Publication : Le Troglo, la revue qui aime la vie

Tél : 03 29 30 16 23

Mél : oiseauxnature@free.fr Site internet : www.association-oiseaux-nature.com

A Madame ou Monsieur le Directeur

2, Boulevard Cattenoz

54600 VILLERS LES NANCY

R+AR le 29 janvier 2022

Madame ou Monsieur le Directeur,

Par simple courriel du 23 juin 2021, Monsieur PAVLOVIC, adjoint au Directeur Opérations répond à notre recommandé du 4/6/21.

Vous nous informez exploiter 40 000 kms de lignes, ce qui induit une énorme surface concernée. Cela implique pour vous une responsabilité tout aussi énorme.

Vous évoquez un label « Entreprise engagée pour la Nature » et nous dites que vous accordez à la sauvegarde de l'environnement une place tout particulière.

C'est très bien sur le papier, mais ce n'est pas ce que nous constatons sur le terrain. Les partenariats que vous évoquez avec la LPO sont indispensables mais ne concernent que quelques espèces emblématiques. Ce n'est pas suffisant. L'IPBES informe sur la biodiversité ordinaire qui est en grand péril pour de multiples raisons.

Il est de l'intérêt général de la préserver et donc de commencer par respecter les Directives « Oiseaux » et « Habitats ».

Juste après la réception de votre courriel, nous avons pu constater, à Saint Etienne les Remiremont, un saccage particulièrement éloquent passant au-dessus du ruisseau de Seux, depuis les HLM.



Vous remarquerez que ces travaux ont été effectués en pleine période sensible. Une éventuelle urgence pour sécurité ne pouvait être invoquée ou au pire aurait dû être planifiée.

Nous vous demandons :

- A quel sous-traitant éventuel avez-vous confié ces travaux ?
- Quelles consignes écrites donnez-vous à vos équipes et sous-traitants pour dégager votre responsabilité.

Pour information, un extrait d'un jugement du Tribunal Judiciaire Civil d'Epinal du 15/12/2021

En l'espèce et contrairement aux arguments développés par le défendeur, la détermination du préjudice écologique ne se limite pas à l'absence de constat matériel de nids détruits ou d'oiseaux morts ou blessés. En effet, il est nécessaire de prendre également en considération la destruction des arbres ayant vocation à abriter des nichés, la diminution des ressources alimentaires, le bruit occasionné par le fonctionnement du girobroyeur pouvant entraîner l'abandon de nichées par les espèces les plus sensibles, ainsi que l'impact que peuvent avoir ces dégradations irréversibles sur plusieurs années.

Nous sommes bien conscients des efforts que vous dites faire ainsi que des contraintes industrielles que vous subissez. Mais les « raboteuses » de plus en plus performantes utilisées laissent peu de chance à la biodiversité et ne doivent absolument plus être utilisées au « mauvais moment »

La pérennité et la santé des écosystèmes et donc in fine celle de l'Homme doivent être prises en compte

Le travail et l'investissement important des bénévoles associatifs ne peuvent pas être ignorés.

Nous devons également répondre aux citoyens de plus en plus nombreux qui nous saisissent régulièrement.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Pour Oiseaux-Nature

Claude MAURICE

Handwritten signature of Claude Maurice.